

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne:

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.
Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

16 Mars 1876.

Chronique générale.

Le Sénat et la Chambre des députés ont
nommé leurs bureaux définitifs. Nous lisons
à ce sujet dans l'Union :

« L'élection des deux présidents, de M. le
duc d'Audiffret-Pasquier et de M. Jules Gré-
vy, n'était pas douteuse; aucune candida-
ture ne leur avait été opposée. Il convient
cependant de remarquer que M. Jules Grévy
a rallié tous les suffrages exprimés, tandis
que M. le duc Pasquier a rencontré une ré-
sistance qui s'est manifestée par 16 bulletins
portant des noms divers et 47 bulletins
blancs.

« A la Chambre des députés, les choix
des candidats dépendaient de la volonté
d'une majorité qui appartient évidemment à
la gauche. Nous pouvons néanmoins nous
féliciter du succès obtenu par M. le comte
de Durfort de Civrac et par M. le prince de
Léon; le candidat bonapartiste au poste de
secrétaire n'a pu réussir au premier tour.
C'est là un indice qui nous autorise à pen-
ser qu'en présence de la majorité républi-
caine, le groupe monarchique peut seul
remplir efficacement le rôle de minorité.

« Mais si, à la Chambre des députés, les
groupes du parti de la République forment
une majorité incontestable, au Sénat, la
fraction conservatrice semble disposer d'une
puissance suffisante pour faire prévaloir son
influence, imposer un frein aux aspirations
révolutionnaires et, dans certains cas, im-
poser sa volonté.

« Si l'on examine, en effet, les résultats
du scrutin d'où sont sortis les noms des
quatre vice-présidents, et qui a réuni le
plus grand nombre de suffrages exprimés,
on voit que les candidats de droite, M. le
général de Ladmirault et M. de Kerdrel, ont

obtenu un chiffre de voix supérieur à la ma-
jorité absolue.

« Or, ces deux candidats ont été nommés,
bien que la gauche ait refusé de s'entendre
avec la droite, qui n'avait point voulu se
laisser imposer la candidature de M. Jules
Simon. En comparant les 152 voix don-
nées à M. de Kerdrel, le moins favorisé
des élus de la droite, avec les 129 voix re-
cueillies par M. Jules Simon qui n'a pas
été nommé, on peut estimer assez exacte-
ment les forces de la majorité et de la mino-
rité.

« Nous croyons donc n'être point témé-
raire en attribuant à la droite du Sénat une
prépondérance qui pourrait être utilement
exercée, si le gouvernement voulait y cher-
cher un point d'appui, au lieu de s'appli-
quer à la détruire, en travaillant à semer
la division, comme il s'y emploie déjà
pour faire triompher la candidature de M.
Ricard.

« Il y a dans le Sénat une force de résis-
tance qui devrait être une arme de gouver-
nement, mais dont les conseillers du maré-
chal semblent vouloir faire une arme d'op-
position. »

M. de Marcère, sous-secrétaire d'Etat au
ministère de l'intérieur, vient d'écrire aux
membres du bureau de la Chambre des dé-
putés dont il a été élu président qu'il igno-
rait si les fonctions administratives dont il
est investi constituait une incompatibilité
avec la présidence d'un bureau; que M. le
président de la Chambre, consulté par lui
sur cette question, ne lui avait pas donné de
résultat; il ajoute que si le ministère n'est
pas consolidé, il reviendra, dans cinq jours,
reprandre sa place au milieu de ses collè-
gues; que dans ces circonstances, il leur ap-
partient de décider s'ils veulent lui donner
immédiatement un successeur et nommer
un nouveau président, ou s'il préfèrent se
faire présider momentanément par le doyen
d'âge.

Cette lettre est significative en ce sens
qu'elle ne laisse aucun doute sur la disloca-

tion du cabinet donnant lieu à une nouvelle
crise ministérielle, pour le cas où M. Ricard,
ministre de l'intérieur, n'étant pas élu séna-
teur inamovible, donnerait sa démission.

Une altercation a eu lieu lundi entre MM.
Gambetta et Villain, députés, à la suite du
vote pour la nomination de trois questeurs.
Des propos assez vifs ont été échangés.

Il paraît que plusieurs candidats aux
fonctions de questeurs avaient fait imprimer
des lettres portant leurs noms, ce qui a pro-
duit une certaine confusion et empêché l'é-
lection de M. Gent, qui était, avec MM.
Gailly et le colonel Denfert, le candidat
choisi et appuyé par les gauches.

M. Rouher, qui a promis simultanément,
lors des élections du 20 février, à la ville d'A-
jaccio et à la ville de Riom, d'opter pour
l'une et pour l'autre, est fort embarrassé en
ce moment, car il s'agit de se décider, et les
Corses ne sont pas moins susceptibles que
les Auvergnats.

On croit que l'ex-vice-empereur optera
pour la ville de Riom, et laissera ainsi va-
cantes les circonscriptions de Bastia et d'A-
jaccio, où les aspirants à la candidature sont
très-nombreux.

Il est question de M. Casabianca pour
Bastia et de M. Pugliesi-Conti pour Ajaccio.

Il se confirme que plusieurs des anciens
préfets remplacés après le 24 mai vont ren-
trer dans l'administration. On cite notam-
ment M. Séguier, ancien préfet du Nord, M.
de Barthélemy, M. Dauzon, ancien préfet de
Vaucluse, auquel sera donnée, assure-t-on,
la préfecture des Bouches-du-Rhône.

On cite, entre autres préfets qui seront
remplacés lors du prochain mouvement pré-
fectoral, MM. de Tracy, Pascal, Doncieux,

de Nadailhac, Guigne de Champvan, de
Behr, Fournés.

Les amis de M. Thiers démentent for-
mellement le bruit que l'ancien président
de la République recommanderait M. Buf-
fet à ses électeurs sénatoriaux de Belfort.

On lit dans le Journal des Débats :

« On a répandu le bruit de la candida-
ture de M. de Lesseps pour le siège va-
cant du Sénat. Cette assertion est absolu-
ment inexacte; nous sommes autorisés à
dire que M. de Lesseps n'est point candi-
dat. »

A vrai dire, cette détermination du direc-
teur de l'isthme de Suez ne nous cause au-
cune surprise.

La droite du Sénat n'en avait pas moins
obéi à une inspiration très-honorable, et on
peut ajouter fort désintéressée.

On lit dans les Droits de l'Homme, organe
de la gauche radicale :

« Nous ne pouvons admettre qu'il y ait
un ministère des Cultes; nous croyons
que le progrès finira par amener la dis-
parition de toutes les églises; mais en
attendant... nous ne reconnaissons pas
à un Etat le droit de donner des moyens
d'exister à ce qui doit disparaître. Notre
liberté est violée, du moment que nous
sommes obligés de payer des prêtres; ce
que nous voulons, c'est la suppression
du budget des Cultes. »

LE TRAIN EXPRESS.

Le Rappel maintient ses préférences pour
« la République en train express », et les
accentue d'une façon qui suffirait pour ne
laisser aucun doute au lecteur le plus dis-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

SOUFFRANCE ET PROGRÈS.

LA COUR DES ROSIERS.

Midi venait de sonner à l'horloge de R***. La
cloche des fabriques annonçait la suspension
momentanée des travaux. Des hommes pâles, éner-
vés, des femmes au teint livide et flétri, des enfants
chétifs sortant par flots des ateliers, se dirigeaient
vers le quartier de la ville appelé la Petite-Pologne,
et peuplée uniquement par les ouvriers et leurs
familles.

C'était un amas de maisons malsaines, bâties
d'hier et déjà en ruines. Élevés à peu de frais avec
quelques poteaux et des lattes transversales recou-
vertes d'un torchis de terre et de craie, les murs
se fendaient au soleil et fondaient à la pluie.

— Vois donc, maman, comme la maison pleure!
disaient les enfants en recueillant dans leurs petites

main l'eau blanche qui ruisselait au dedans et
au dehors.

La mère tournait la tête, regardait un moment,
et répondait avec insouciance :

— Laisse-la pleurer! Quand il y aura un trou,
il faudra bien que le propriétaire le bouche.

Le soir venu, la famille rentrait en masse dans
le taudis humide, composé souvent d'une seule
pièce, où tous couchaient pêle-mêle.

Cet ignoble quartier, enseveli au point le plus
bas de la ville, entre d'anciennes fortifications et
la rivière, était coupé de ruelles infectes et tor-
tueuses, où le soleil ne pénétrait pas en plein midi;
çà et là des haillons pendus aux étroites fenêtres
témoignaient de l'activité de quelques laborieuses
ménagères, qui, épuisées par les fatigues du jour,
prenaient encore sur leur sommeil pour faire dans
la nuit du vendredi au samedi la lessive du diman-
che.

Au centre de ces venelles sans nom se trouvait
un étroit espace appelé la cour des Rosiers; autre-
fois de vastes jardins s'étendaient là au pied des
remparts. Les plus vieux habitants de la ville
se rappelaient avoir joué dans leur enfance sur
les gazons fleuris, sous les berceaux de roses et
de chèvrefeuille, auxquels avait succédé cet im-
pur cloaque.

De ces riants souvenirs, il ne restait que des
noms formant un triste contraste avec la réalité.

La butte des Tourterelles était un fumier hérissé
de tessons, de bouteilles cassées, d'empeignes sans
semelles, de semelles sans empeignes.

On ne pouvait pénétrer dans la cour des Rosiers
qu'en franchissant un égout, et le sol inégal et fan-
geux était jonché de trognons de chou et d'im-
mondices.

C'était cependant le lieu de plaisance de cette
population à part, le rendez-vous général où se
contaient les nouvelles du jour, où se discutaient
la hausse et la baisse des salaires, cette question
vitale, mais toujours insoluble, de l'industrie ma-
nufacturière.

Déserte et silencieuse de cinq heures du matin
à midi, la Petite-Pologne s'animait au milieu du
jour.

Après le repas, qui durait un quart d'heure, les
ouvriers méritaient à profit, pour s'étendre et dor-
mir, le temps qui leur restait.

Les moins apathiques jouaient aux cartes et aux
dés une partie de la paie qu'ils allaient recevoir;
d'autres fumaient; le petit nombre causait.

Parmi ces derniers, deux hommes debout dans
un des angles de la cour élevaient de temps en
temps la voix.

— Quand je te répète que j'en suis sûr, disait
le plus petit, dont les membres frêles, les traits
fins et l'air emprunté et sauvage contrastaient avec
la haute taille et l'expression ferme et calme de

celui auquel il s'adressait. — Il veut nous mettre
sur la paille, nous faire mourir à petit feu. Tu
verras plutôt si cette machine de malheur ne mar-
che pas d'ici à huit jours.

— Quoi? quelle machine? s'écrièrent les ou-
vriers, se rapprochant à ce mot avec effroi.

— Un nouveau métier à filer qui supprime le
travail et nous coupe les vivres.

— Hein? Que dit-il? Est-ce vrai, Landry? de-
mandèrent les auditeurs s'adressant au grand
homme calme.

— Je crains que oui, répondit celui-ci.

Les ouvriers se regardèrent d'un air consterné.

— Ainsi, reprit l'un d'eux, nous pouvons nous
attendre à être remerciés d'un jour à l'autre?

— Non, non, reprit le petit homme pâle, on ne
nous renverra pas; on nous affamera! Le prix de
la journée, qui est tombé de trois francs à quarante
sous, tombera à vingt, à dix peut-être.

— Et le pain! le pain ne tombe pas! au con-
traire, il augmente à mesure que la paie diminue.
Comment nourrir une femme et des enfants par le
temps qui court? comment vivre?

— Va le demander à monsieur Jacquinet; il te
dira que c'est son affaire, que ça ne le regarde pas,
que nous devons nous estimer trop heureux s'il
nous prend au rabais.

— Au fait, s'il n'a pas besoin de nous, c'est juste,
dit froidement Landry.

trait et le plus somnolent sur la vitesse avec laquelle nous roulons, si quelqu'un pouvait n'avoir point conscience de la rapidité des événements qui nous emportent vers des régions inconnues.

Le Rappel dit ne vouloir pas qu'on « brûle les étapes. »

Sans doute, sans doute ! il serait inopportun de vouloir rien « brûler » pour le quart-d'heure.

Il admet des stations. « Est-ce que le chemin de fer, dit-il, n'a pas ses stations ? »

L'express même a ses haltes. « Rouen, dix minutes d'arrêt... »

« Ce que nous demandons, c'est qu'on ne s'y attarde pas, et nous nous chargeons de dire :

— Messieurs les voyageurs, en voiture ! »

A merveille !

Et il nous informe qu'il y aura « station » le 18 mars :

La station de l'amnistie ;

La station où M. Victor Hugo, sénateur, et M. F.-V. Raspail, député, doivent appeler :

« Monsieur Rochefort et messieurs les voyageurs de la Commune, en voiture pour la direction de Paris ! »

C'est, effectivement, à ce jour de néfaste anniversaire qui tombe le 18 mars, que les sénateurs et députés radicaux réunis dimanche chez M. le sénateur Victor Hugo, ont fixé d'un commun accord la présentation aux deux Assemblées du projet de loi d'amnistie générale.

C'est le 18 mars, jour anniversaire de la criminelle et sacrilège sédition de 1871, jour anniversaire de l'assassinat exécrable des généraux Clément Thomas et Leconte, qui a été choisi par ces sénateurs et députés-là pour apporter devant la Représentation nationale, devant les ministres du gouvernement de Mac-Mahon un projet de loi qui, prescrivant l'amnistie de « tous les condamnés pour actes relatifs aux événements de mars, avril et mai 1871, » impliquerait en même temps la réhabilitation de ceux qui perpétrèrent la révolte en présence de l'ennemi victorieux, le massacre des otages, le pillage des propriétés, l'incendie de Paris.

Telle sera la première station du train express !

Si l'on réussit à y faire prendre le train aux voyageurs ci-dessus désignés, une seconde station sera bientôt nécessaire pour faciliter le débarquement d'un autre voyageur...

Ce voyageur-là est celui dont un organe radical, cousin germain de province du Rappel, l'Indépendant de Saintes, disait, il y a quelques jours :

« L'honorable Monsieur de Mac-Mahon doit comprendre qu'il n'est pas l'homme de la nouvelle situation. »

Celui-là, il y a des radicaux qui seraient d'avis de le débarquer sans faire stationner le train.

Décidément, nous marchons bien... c'est-à-dire vite.

DÉCLARATION

Lue dans les deux Chambres au nom du Conseil des ministres.

Messieurs les Sénateurs,
Messieurs les Députés,

Choisis par M. le Président de la République, pour exercer en son nom les pouvoirs que la Constitution lui confère, nous avons attendu votre organisation définitive pour entrer en communication avec vous.

Au milieu de notre nation calme et laborieuse, un grand événement vient de s'accomplir. Le Gouvernement républicain était fondé avec les garanties de force et de durée que donnent des lois constitutionnelles ; le Président de la République était nommé ; ses devoirs et ses droits étaient définis ; mais les deux grandes Assemblées, qui forment avec lui l'ensemble des pouvoirs publics, manquaient encore à notre organisation politique. Expression de la souveraineté nationale, le suffrage universel, sous des formes et dans des conditions diverses, mais toujours avec une égale autorité, a sanctionné, par ses votes, comme par les déclarations de principes des candidats préférés, les grands résultats constitutionnels qu'après cinq années de patriotiques efforts, la dernière Assemblée a laissés après elle. Le pouvoir ne peut avoir une plus haute origine dans nos sociétés humaines, et il nous est permis de vous dire que jamais gouvernement ne fut plus légitimement établi.

Dans sa proclamation du 13 janvier, M. le Président de la République traçait ainsi le programme des travaux que nous aurons à accomplir avec vous : « Nous devons appliquer ensemble avec sincérité les lois constitutionnelles dont j'ai seul le droit, jusqu'en 1880, de provoquer la révision. » Après tant d'agitations, de déchirements et de malheurs, le repos est nécessaire à notre pays, et je pense que nos institutions ne doivent pas être révisées avant d'avoir été loyalement pratiquées. »

Ces sages paroles, messieurs, seront notre règle constante. De la pratique loyale des lois constitutionnelles dépendent le repos, la grandeur, l'avenir de notre pays. Nous serons fidèles à l'esprit à la fois libéral et conservateur qui les anime, dans les rapports que nous aurons avec vous, dans la préparation des lois que nous vous présenterons, dans chacun de nos actes, et nous exigerons que nos subordonnés à tous les degrés y soient fidèles comme nous. Nous ne saurions, en effet, admettre que le Gouvernement trouve des détracteurs parmi les agents qui ont mission de le servir. Rapprochés des populations, ils peuvent leur faire comprendre et apprécier le régime sous lequel elles vivent ; ils secondent nos vues en leur disant que la République, telle qu'elle est sortie des votes de l'Assemblée nationale, donne au pouvoir sa plus grande force, parce qu'il est exercé au nom et dans l'intérêt de tous ; qu'elle a besoin, plus que tout autre forme de gouvernement, de s'appuyer sur les saintes lois de la religion, de la morale et de la famille, sur la propriété inviolable et respectée, sur le travail encouragé et honoré, et qu'enfin elle répugnera à ces aventures guerrières, dans lesquelles les gouvernements ont trop souvent engagé l'honneur et la fortune des nations.

Nous vous exposerons l'état du Pays avec les détails convenables, en vous présentant les lois sur lesquelles nous comptons appeler vos délibérations.

La loi de Finances pour 1877 vous sera apportée sans retard ; elle contiendra un tableau détaillé et complet de notre situation financière. Qu'il nous suffise de vous dire que le budget vous sera présenté en équilibre, sous une forme très-simple, sans aggravations de taxes, sans demander aucun sacrifice nouveau aux contribuables, tout en assurant, dans les termes des traités passés avec la Banque de France, le remboursement de la dette que l'Etat a contractée vis-à-vis de ce grand établissement.

Nos relations avec les puissances étrangères n'ont rien perdu de leur caractère amical et pacifique. La France s'est associée aux efforts tentés pour apaiser les troubles qui agitent les provinces occidentales de la Turquie d'Europe, et nous con-

servons l'espoir que l'accord des grandes puissances, affirmant ensemble le respect des traités et leur attachement pour la paix, portera ses fruits. Aucune puissance n'a plus souffert que nous de la guerre civile qui désola l'Espagne ; aucune ne pouvait en envisager la fin avec une satisfaction plus vive et plus sincère. Cet apaisement des esprits aux deux extrémités de l'Europe, cet ardent désir de paix, dont tous les peuples comme tous les gouvernements se montrent animés, favoriseront les négociations commerciales auxquelles le Gouvernement se prépare.

L'expiration très-prochaine des traités de commerce et de navigation qui nous lient aux autres puissances appelle les pouvoirs publics à fixer de nouveau le régime économique auquel seront désormais soumises nos relations commerciales avec l'étranger.

Cette question, si grave pour la préservation du travail national et le développement de la richesse publique, commande toute notre sollicitude. Nous nous appliquerons à la résoudre de concert avec vous, en nous efforçant d'épargner à nos industries les perturbations inséparables des remaniements de tarifs, et en persévérant dans la politique de sage liberté commerciale, sous l'égide de laquelle nos transactions avec l'étranger ont pris une si large et si féconde expression.

La reconstitution de notre état militaire s'opère peu à peu, conformément aux principes adoptés par l'Assemblée nationale et dans la mesure des ressources disponibles du Trésor. Vous aurez à déterminer les règles qui doivent être appliquées à l'administration de l'armée et au service d'état-major. Des projets de loi spéciaux qui n'ont pu être examinés par la dernière Assemblée seront soumis à vos délibérations.

Les réductions que le budget de la marine a dû subir, à la suite de la guerre, ont eu pour résultat inévitable d'amener dans le matériel de la flotte et dans les approvisionnements des arsenaux une dépréciation et un appauvrissement qui ne sauraient se prolonger sans péril. D'un autre côté, les transformations successives des constructions navales ont déterminé toutes les puissances maritimes à s'imposer des charges nouvelles. La France est obligée d'entrer à son tour dans cette voie et d'y marcher avec autant de résolution que de prudence. Déjà le budget de 1877 tient compte de ces nécessités si vivement senties.

Le Gouvernement s'efforcera à l'avenir, comme par le passé, de donner une sage impulsion à l'exécution des travaux publics ; il pressera l'exécution des lois que l'Assemblée nationale a votées avant de se séparer.

Deux questions ont pris dans ces derniers temps, vous le savez, un caractère politique : l'une concerne la collation des grades dans l'enseignement supérieur, l'autre tient à la composition des municipalités ; nous vous en proposerons la solution en cherchant à concilier d'importantes libertés justement réclamées avec les droits de l'Etat et les prérogatives nécessaires du pouvoir exécutif.

Nous n'abordons pas sans émotion, Messieurs, cette première session de la République constitutionnelle ; nous prévoyons les difficultés qu'elle peut nous offrir ; nous osons espérer qu'elles seront aplanies par votre confiance dans la haute et loyale sagesse du Président, par l'accord constant des deux Chambres et par notre désir commun et passionné de voir la France se relever et grandir par la liberté, par l'ordre et par la paix.

Versailles, le 14 mars 1876.

Le président du conseil des ministres,

J. DUFAURE.

Inondations et tempêtes.

Les nouvelles reçues des stations météorologiques nous apprennent que les rivières de la portion supérieure du bassin de la Seine sont de nouveau en crue. Les prévisions suivantes qui en résultent ne sont pas encore définitives, mais elles suffisent pour les précautions à prendre.

La Seine, à Paris, va augmenter sensiblement. On peut prévoir qu'elle atteindra, à l'échelle du pont d'Austerlitz, la cote de 6^m 50.

La Seine, entre Montreuil et le confluent de la Marne, va remonter d'environ 0^m 50. Pour la Marne, on ne pourra faire que demain des prévisions exactes, mais il faut toujours compter à l'échelle du pertuis de Damery sur la cote de 4^m 70.

Pour l'Oise, il est à craindre qu'on n'aille près Compiègne.

Les sources de la Seine, situées près Chanceaux, au fond d'un vallon boisé, augmentent en ce moment un volume d'eau deux fois plus considérable qu'en temps ordinaire. A Saint-Seine, le fleuve, qui n'est qu'un petit ruisseau, est déjà rivière. Le Doubs, Chatillon-sur-Seine, a beaucoup augmenté la crue s'accroît chaque jour jusqu'à Auxerre.

Tous les affluents de la Seine, l'Yonne, la Loire, ont considérablement grossi. La crue paraît devoir continuer, au moins au même niveau, jusqu'à vendredi.

De midi à cinq heures, dans la journée de dimanche, la Marne avait commencé à baisser, à Nogent ; malheureusement, hier matin, elle était remontée à son plus haut niveau. Sur le pont de l'île de Beauté on peut maintenant en bateau. Les îles de Loup de Beauté sont complètement submergées.

Aucun service régulier de bateau n'est encore organisé. Les habitants se plaignent vivement de ce que, dès le commencement de la crue, aucune disposition, même temporaire, n'ait été prise par l'administration des ponts-et-chaussées pour préserver les points menacés.

A Argenteuil, l'eau du fleuve n'atteint pas les habitations, dont les plus rapprochées sont situées à une certaine distance de la rive ; mais la partie basse des champs de verges et quelques vignes de la plaine sont submergées.

D'un moment à l'autre les nombreux rivières qui viennent sur le pont de Châtillon s'attendent à voir s'écrouler la maison de la plume de l'île des Ravageurs, à Asnières. La plupart des restaurants, rive gauche, ont l'eau jusqu'à la moitié de la hauteur de la de-chaussée. Les démenagements continuent au moyen d'un service de bateaux organisé par les habitants.

Les résultats de la crue sont terribles pour la classe ouvrière.

A la manufacture des tabacs, les fourneaux et les forges sont envahis ; les travaux en ont été interrompus.

A l'usine Cail, le conduit du ventilateur est inondé ; deux cents ouvriers se trouvent ainsi sans travail.

Chez M. Menier, fabricant de chocolats, l'inondation prive aussi de travail cent ouvriers.

A Rouen, la Seine continue à monter. L'eau enfouit maintenant la morgue, le barcadère du bateau de la Bouille, les situées au bord des quais, et hier, à six heures de l'après-midi, elle arrivait jusqu'aux guérites des douaniers.

Du haut de la montagne Sainte-Catherine le coup-d'œil général offert par la Seine

— Juste ! N'avons-nous pas besoin de lui, nous ?

— Ah ! j'aimerais autant être nègre et travailler sous le fouet que de dépendre ainsi des caprices d'un maître ! s'écria un des ouvriers.

— Nègre ! tu n'es pas dégoûté, dit le petit homme. Les nègres travaillent en plein champ, tandis qu'on nous parque dans des ateliers. Ils respirent l'air à pleins poumons, et nous n'en avons pas toujours assez pour vivre. Ils ne labourent que dix heures par jour, six heures de moins que nous, encore dorment-ils à l'ombre au plus fort de la chaleur. Ils ne sont jamais exposés à mourir de faim, eux ; et s'ils tombent malades, ils sont soignés aux frais du maître.

— Et enterrés à ses dépens, quand ils crèvent.

— Oui, dit Landry ; et cependant ni moi, ni Ravageot le Belge, ni aucun de vous ne voudrait changer son sort contre celui d'un nègre.

— Bah ! pourquoi donc pas ?

— Parce que le nègre est esclave, et que nous sommes libres.

— Libres... de mourir de faim. Oh ! pour cette liberté-là, personne ne nous la dispute.

— Libres de changer de patron, si le nôtre est trop dur, reprit Landry d'une voix ferme ; libres de contenir nos ressentiments par l'espérance de jours meilleurs : libres enfin d'en appeler aux lois du pays, qui nous doivent justice et réforme, si le mal devient intolérable.

— Folie ! murmura l'homme pâle ; il n'y a de justice à attendre ici-bas que celle que l'on se rend soi-même, de réforme à espérer que celle qu'on arrache par la force.

— Il a raison ! crièrent plusieurs voix.

— Il a tort, dit Landry.

— Mais que faire ? que faire ?

— Nous rendre à nos ateliers où la cloche nous appelle, et redoubler de courage pour conjurer le mauvais sort.

Ravageot (c'était le nom du petit homme) haussa les épaules d'un air de mépris, et après avoir échangé quelques signes avec ses compagnons, prit comme les autres le chemin du faubourg où était située la fabrique de M. Jacquinet.

II.

LA SELF ACTING-MULE.

La fabrique était un vaste carré long à trois étages, percé de plusieurs fenêtres condamnées à ne jamais s'ouvrir : elles n'avaient pas été pratiquées pour donner de l'air, mais du jour. Au dehors, à l'une des extrémités de l'édifice, s'élevait un long tuyau de cheminée en forme d'obélisque, d'où s'échappaient incessamment les tourbillons d'une fumée épaisse et noire. Dans l'intérieur, les coups mesurés du piston, mêlés par un gigantesque ba-

lancier, ébranlaient le sol, et la machine à vapeur, laletant et soufflant avec la force de trente chevaux (multipliez par vingt, et vous aurez la force active de six cents hommes), mettait en jeu un nombre incalculable de rouages, de broches, de bobines, de métiers filant et tissant pour la plus grande gloire et le plus grand profit de M. Jacquinet, le premier et, comme on le disait dans le pays, le plus entendu des industriels. Aussi aucun honneur, aucune récompense ne lui avaient fait faute. Il avait eu sa part de tous les triomphes que notre temps décerne si libéralement au succès. Le journal du département vantait la prospérité industrielle dont il avait doté le pays. Réçu deux fois commandant de la garde nationale, il s'était dérobé aux suffrages de ses concitoyens qui voulaient l'envoyer siéger à la Chambre, et avait dit, comme Aristide : « Je cède le pas au plus digne. » Il est vrai que cette patriotique modestie masquait un projet plus ambitieux : M. Jacquinet n'avait décliné les honneurs de la députation que parce qu'il visait secrètement à la pairie. Il se promettait de consacrer au bien public les loisirs que lui laisserait la fortune ; mais l'aveugle déesse, quoique ayant fait beaucoup pour lui, n'avait pas encore fait assez à son gré.

Fils d'ouvrier, successeur d'un patron qui l'avait accueilli pauvre, et qui lui avait laissé en mourant sa fille unique pour femme et sa fabrique pour

héritage, il se glorifiait d'avoir effacé le passé et éclipsé par l'éclat de son nom celui de son prédécesseur. Il n'en faut pas conclure que Jacquinet fût précisément ingrat ou méchant. Non, il n'eût jamais fait le mal pour le plaisir de le faire ; il pardonnait même à sa femme de s'enrichir, et il aimait et gâtait ses enfants en voulant d'abandon qu'il en mettait à l'école pour se gâter lui-même. N'était-ce pas sa progéniture les descendants destinés à perpétuer sa fortune ? Quant au reste des hommes, ils ne figuraient dans son esprit que comme des chiffres dont il pouvait soustraire d'assez beaux bénéfices sous forme de travaux, services, éloges ; car tout allait à son profit total. C'était en un mot un égoïste, tel qu'ils l'avaient fait les tendances de l'époque et les progrès de l'industrialisme, science qu'il se vantait posséder à fond et de pouvoir professer au besoin.

(La suite au prochain numéro.)

vraiment saisissant. Partout le fleuve recouvre les plaines et forme une immense nappe d'eau.

Une tempête épouvantable s'est déchaînée dimanche sur Rouen. Jamais, depuis la trombe de Montville, qui eut à Rouen un si terrible contre-coup, pareil spectacle ne s'était vu. Des accidents déplorables se sont produits. Il y a eu mort d'homme, dit le *Nouveliste*.

C'est vers midi un quart que la tourmente a commencé. Ce qu'il y a de particulier, c'est que le vent seul soufflait, qu'il n'y avait pas de pluie et que, même par intervalles, le soleil apparaissait à travers les nuages.

A trois heures, en effet, un omnibus plein de monde a été entraîné par une saute de vent jusque sur le bord du fleuve, et il s'en est fallu de quelques centimètres qu'il ne fût jeté à la Seine.

Sur le pont suspendu, la circulation a dû être interdite. Il était dangereux, en effet, de s'y aventurer, tant il était secoué par le vent : le plancher était soulevé et craquait sur toute sa longueur.

Les monuments publics ont beaucoup souffert, et surtout les églises. La cathédrale a perdu trois ou quatre corniches.

Une statue, surmontant le sommet du portail de la Calende, a été enlevée et est venue se briser sur la chaussée de la rue des Bonnetiers.

A Saint-Maclou, les faîtes des deux arceaux du portail ont été renversés. A Saint-Ouen, deux clochetons du portail de gauche ont été abattus. Dans le jardin, la guérite du gardien a été lancée à une distance de plus de dix mètres, et, de là, roulée jusque vers un remblais.

A l'église Saint-Vincent, rue Jeanne-d'Arc, nous avons à déplorer la perte de deux des jolies travées sculptées nouvellement construites. L'accident est arrivé avant les vêpres, qui n'ont pu avoir lieu. Il en a été de même à Saint-Maclou, où l'on a jugé prudent de ne pas retenir les fidèles.

La tour Saint-André a payé, elle aussi, son tribut à l'ouragan. Une petite tourelle s'est détachée et est venue tomber avec fracas sur la grille et le trottoir. La grille a été brisée. Au Palais-de-Justice, des dégâts ont été causés à quatre endroits différents. Dans la cour, plusieurs gargouilles ont été arrachées. Une masse de pierres détachées à l'encoignure de la rue des Juifs a défoncé la toiture et brisé entièrement les deux châssis vitrés qui éclairaient la salle des appels correctionnels. Une énorme corniche est venue tomber sur le parquet, devant la barre des avocats, et y a fait un large trou.

C'est l'église Saint-Gervais qui a le plus souffert. L'extrémité du clocher, d'une hauteur de plus de six mètres, a été détachée et est tombée avec fracas sur la toiture de l'aile droite, qu'elle a défoncée. Personne, heureusement, ne se trouvait dans l'église ; plus de cinquante chaises ont été broyées. Une énorme pierre s'est également détachée d'un clocheton du portail et a pénétré dans l'église.

« La bourrasque qui s'est abattue dimanche sur le Havre a causé, dit le *Journal de Rouen*, de nombreux et importants dégâts. Comme à Rouen, presque toutes les rues étaient jonchées de débris de toitures, d'ardoises, de briques ou de tuiles.

» Au large, des vagues monstrueuses se précipitaient avec une rapidité vertigineuse.

» Cette tempête coïncidait malheureusement avec une des plus fortes marées de l'année : la pleine mer devait avoir lieu à dix heures vingt-huit minutes, et l'eau devait atteindre une hauteur de 7 mètres 90 centimètres. Par suite du temps, l'eau est montée, dans le chenal, à une hauteur de 44 mètres 42 centimètres, et la marée a duré très-longtemps.

» Depuis plus de trente-cinq ans, de mémoire de Havrais, la mer n'avait pas atteint cette hauteur. Le baissant n'a commencé à se faire sentir que vers une heure de l'après-midi. La mer s'est retirée alors avec une grande rapidité, et la tempête s'est sensiblement adoucie, au point que le calme était rétabli dans la soirée même.

» Ouragan était dans sa plus grande violence à midi vingt-huit minutes. A ce moment, la hauteur de l'eau était considérable, et presque toutes les caves voisines des quais étaient envahies par l'eau ; le quartier Saint-François a beaucoup souffert.

» La mer a causé de grands dégâts sur la

plage ; la plupart des chantiers et des épis, depuis Saint-Adresse jusqu'au Hoc, ont beaucoup souffert. La plaine de l'Eure a été inondée, et, s'il faut en croire certains cultivateurs, c'est une perte de récoltes durant trois années, l'inondation causant la stérilité de leurs champs.

» Sur la jetée, le spectacle de la mer furieuse était des plus grandioses.

Voici, d'après le *Havre*, un tableau très-saisissant de l'état de la mer au moment de la tempête :

« Pendant que la pluie tombait, la marée montait. C'était à dix heures vingt-huit minutes pleine mer, et, bien que le vent fût assez violent, il ne s'est d'abord produit rien d'extraordinaire ; mais, à partir de onze heures, la brise a augmenté graduellement. A midi, la bourrasque avait dégénéré en tempête, et bientôt l'ouragan s'est déchaîné avec une effroyable impétuosité.

» C'était de toutes parts un bruit épouvantable. En même temps qu'on entendait le tapage infernal des cheminées renversées, des toitures qui s'effondraient, des vitres qui se brisaient et dont les débris voltigeaient sur la voie publique, les hurlements du vent et les mugissements de la mer mêlaient leur voix puissante à ce lugubre concert.

» A midi et demi, il y avait déjà plus de deux heures que la mer était dans son plein, et l'eau aurait dû baisser depuis longtemps ; mais, tout au contraire, il s'est produit exactement le même phénomène que lors de la tempête du 14 novembre.

» Au lieu de se retirer, la mer, soulevée par l'action du vent, se gonfla et produisit un véritable raz de marée : des vagues monstrueuses, de vraies montagnes liquides, se formèrent au large et vinrent se briser le long des forts. Bientôt, sous ce nouvel effort, l'avant-port et les bassins débordèrent : c'était l'inondation qui commençait.

» A ce moment, la jetée présentait un spectacle saisissant, même pour ceux qui sont les plus habitués aux fureurs de la mer ; impossible d'avancer au-delà du sémaphore ; les vagues y déferlaient furieusement, entraînant dans leurs volutes liquides des nappes de cailloux enlevés à la plage. Bientôt les galets se sont accumulés sur l'esplanade. Entre la grille du chemin de ronde et le poste des officiers de port, ils s'amoncelaient avec un fracas épouvantable et formaient en peu de temps un véritable banc.

» A chaque instant on entendait les craquements des bancs placés de chaque côté de la jetée, et qui se brisaient sous l'effort des vagues. Les bois arrachés partaient à la dérive ; tantôt les épaves soulevées par les vagues étaient rejetées au large, à des distances prodigieuses ; tantôt elles venaient tomber jusque sur le premier brise-lames.

» De tous côtés la mer fumait : sur les bassins, dans les brise-lames, ainsi que dans l'avant-port, les lames brisaient et envoyaient à de grandes hauteurs leurs embruns pulvérisés. Derrière les forts, c'était un spectacle grandiose, un véritable éblouissement. Les vagues s'épanouissaient en gerbes immenses, que le soleil irisait et qui retombaient en cascades d'écume. Malheureusement, on sait trop combien ces sublimes horreurs causent de désastres, pour que l'angoisse laisse place à l'admiration.

Les journaux du Nord de la France signalent de nombreux dégâts causés par la tempête de ces derniers jours.

On lit dans l'*Echo de la frontière*, qui se publie à Valenciennes :

« Un ouragan des plus violents et tel que, de mémoire d'homme, on ne se rappelle en avoir vu dans notre contrée, a sévi hier sur notre ville et les environs. La tourmente, qui a duré plusieurs heures, était effrayante, la circulation dans nos rues était devenue tout à fait impossible ; à moins qu'on ne s'exposât à encourir les plus graves dangers. Les ardoises, les tuiles, les briques tombaient comme des feuilles.

» Une maison, rue de Paris, dont la toiture a été enlevée d'une seule pièce et jetée sur la voie publique, a entraîné toute une corniche de pierres. Cet accident s'est produit au moment même où venaient de passer un certain nombre de personnes accompagnant un enterrement. Par un bonheur providentiel, aucun des assistants n'a été atteint. Quelques secondes plus tard, et vingt personnes étaient écrasées. La toiture du chœur de l'église Saint-Géry s'est

effondrée. La grande cheminée du gaz et celle de l'établissement de M. Babonaux sont tombées.

L'église Notre-Dame, la chapelle des Maristes, l'Institution Notre-Dame ont eu aussi à subir d'importants dégâts. Nos rues sont aujourd'hui jonchées de débris considérables provenant des cheminées et des toitures des habitations. Un grand nombre de carreaux de vitre et de glaces ont aussi été brisés ; c'est un spectacle navrant ! On estime à près d'un million l'importance des dégâts constatés rien que dans l'intérieur de notre ville.

» Une grande quantité d'arbres ont été déracinés ou brisés sur nos remparts et nos promenades.

» Des communes environnantes, nous recevons les plus tristes nouvelles, notamment de Saint-Wast-la-Haut, de Trith, de Famars où une maison a été renversée par la violence du vent. On a pu fort heureusement retirer ses habitants sains et saufs de dessous les décombres. Au hameau de Saint-Roch, à Saint-Sauve, des maisons et des granges ont été renversées. A Aulnoy, l'église a été fort détériorée. On nous cite aussi, comme ayant eu beaucoup à souffrir, la gare aux marchandises de Saint-Amand. A Onnaing Quaroube et particulièrement à Préseau, il y a des pertes importantes. A Saint-Amand, une jeune fille a été blessée au visage dans l'intérieur de l'église. Cet édifice a été très-dévasté.

» Les villes de Lille et de Douai ont été, nous dit-on, atteintes aussi par l'ouragan. Les trains du chemin de fer arrivaient avec un retard plus ou moins considérable. Le service du télégraphe de la ligne de Lille est interrompu par suite de la rupture des fils.

Un ouragan d'une violence inouïe s'est déchaîné dimanche sur le nord de la France.

A Amiens, à partir de une heure de l'après-midi jusqu'à six heures du soir, une véritable pluie d'ardoises et de tuiles n'a cessé de tomber. Il est impossible d'évaluer le nombre de cheminées, de toitures et de murs renversés. Toutes les rues étaient jonchées de débris. Malheureusement on n'a pas à regretter que des pertes de ce genre. Plus de dix personnes ont été gravement blessées par la chute de volets, de portes et d'arbres ; une religieuse de l'ordre des fidèles compagnes de Jésus s'est trouvée un moment ensevelie sous les débris d'un mur du couvent. Mais le plus cruel accident est arrivé rue de Metz : un toit s'est effondré sur une jeune fille de 18 ans et un enfant de 4 ans ; tous deux ont péri.

A Arras, les dégâts sont également très-considérables. Le désastre à coup sûr le plus regrettable, dit le *Pas-de-Calais*, est la chute d'une partie du clocher de la chapelle des Ursulines, cette flèche si légère et si délicate. La cathédrale n'a pas été épargnée ; les toits ont été en plusieurs endroits complètement dépouillés de leurs ardoises ; un grand nombre de vitres ont été brisées, plusieurs sont tombées parmi l'assistance qui se pressait autour du prédicateur de la station ; le sermon a dû être interrompu et la suite de l'office supprimé ; des morceaux de plomb d'un poids considérable ont été projetés au loin.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La Loire n'a pas dépassé la cote que nous avons donnée hier, 5^m 55, et dès hier soir à 6 heures on constatait un rabais de 0^m 15.

Ce matin, l'eau n'était plus qu'à 5^m 15 ; à midi, 5^m 00. C'est assez pour calmer toutes les inquiétudes.

D'après les nouvelles de la haute Loire et l'état atmosphérique, il faut s'attendre à la voir se maintenir longtemps à un niveau élevé.

Hier, le temps était encore très-mauvais ; de violentes bourrasques froides et mêlées de pluie ont soufflé toute la soirée. Le baromètre se tient toujours au-dessous de variable.

On lit dans le *Messager d'Indre-et-Loire* :

Le mouvement atmosphérique qui suit d'ordinaire la pleine lune et sur lequel nous comptons pour améliorer le temps, n'a commencé à se dessiner que le 13 au matin, c'est-à-dire un jour plus tard que nous ne l'espérions. L'accalmie et le beau temps de la matinée du 11 ne devait pas durer ; dès le soir, de mauvais symptômes commençaient à se manifester, au premier rang desquels il faut placer le vent fraîchissant de plus en plus au cou-

cher du soleil. La dépêche venue de l'Observatoire avait un caractère trop optimiste ; elle était ainsi conçue :

« Hausse rapide de 6 mill. à Dunkerque, etc. Bourrasque s'éloigne et devient moins intense, etc. » Ainsi, pendant que les météorologistes de l'Observatoire de Paris, l'œil tourné vers l'Est, contemplaient la bourrasque s'éloignant vers ce point, ils ne voyaient pas la nouvelle tempête qui leur arrivait de l'Ouest. Il ne faut pas s'en étonner et leur en faire un reproche ; placés comme nous le sommes aux avant-postes du côté de l'Océan, nous ne signalons l'ennemi que lorsqu'il est déjà sur nous. Mais il ne faudrait jamais perdre de vue que lorsque le courant équatorial aborde l'Europe, de l'Ouest à l'Est, avec l'ampleur et la vitesse d'impulsion qu'il possède depuis un mois, nous sommes toujours exposés à recevoir à l'improviste des bourrasques dont rien n'indique l'approche et contre lesquelles il faut se tenir en garde.

La dépêche reçue dimanche, à 3 heures du soir, était conçue en ces termes :

« Nouvelle bourrasque soupçonnée hier soir, arrivée rapidement, etc. »

Tout en regrettant que l'Observatoire ne nous ait pas communiqué ses *souffles*, nous ferons observer combien ce service des avertissements laisse encore à désirer, puisqu'au moment où la dépêche annonçant la tempête nous parvenait, il y avait 16 heures que ladite tempête faisait rage sur notre contrée.

Le président de la commission météorologique d'Indre-et-Loire,
M. DE TASTES.

Théâtre de Saumur.

Lundi prochain, pour l'avant-clôture de la saison théâtrale, la troupe de comédie donnera un spectacle des plus attrayants : *Nos bons Villageois*, de Victorien Sardou.

Certes, cette pièce si gaie, si spirituelle, si pleine d'intérêt, est bien digne par elle-même d'attirer la foule ; mais lorsque le rôle du baron de Villepreux est tenu par un artiste tel que M. Emile Marck, la représentation devient pour le public une véritable fête.

Déjà, au mois de novembre 1874, nous avons applaudi l'éminent comédien dans *Nos bons Villageois*, et chacun se rappelle qu'il y a déployé les qualités d'élégance et de diction qui caractérisent son remarquable talent, lesquelles lui ont valu depuis, à Saumur comme à Angers, des succès dont on gardera longtemps le souvenir.

Nous sommes heureux que M. Marck, avant d'aller prendre la direction du Grand-Théâtre de Lille, veuille bien se montrer une dernière fois à Saumur dans l'un des rôles qui complètera au nombre de ses meilleures créations en Anjou.

Dernières Nouvelles.

Hier, au Sénat, l'ordre du jour appelait le scrutin pour la nomination d'un sénateur inamovible en remplacement de M. de la Rochette, décédé.

On considérait à ce moment l'élection de M. Ricard comme assurée par suite de la défection de certains constitutionnels. Les membres de la droite persistaient à porter M. de Lesseps.

En se décidant à voter pour M. Ricard, les constitutionnels auraient mis pour condition que le centre gauche porterait M. le général de Chabaud-Latour à la première vacance d'un siège inamovible.

Au moment du départ du courrier, le dépouillement n'était pas fait.

A la Chambre des députés, M. Faye a été élu *questeur* et M. le duc d'Harcourt *secrétaire*.

Nous avons dit hier que M. Colombet était élu sixième *secrétaire* au Sénat. Les bureaux de nos deux Chambres sont donc maintenant au complet.

L'ordre du jour de la Chambre des députés, dans sa séance d'hier mercredi, appelait la discussion des élections contestées.

L'élection de M. Raoul Duval dans le département de l'Eure a été validée sans opposition.

On annonce la révocation de M. de Naudillac, préfet des Basses-Pyrénées, à cause de son attitude courtoise envers don Carlos. Cette mesure aurait été prise sur une plainte portée à M. le duc Decazes par l'ambassadeur d'Espagne.

La Seine ne s'arrête pas dans son mouvement ascensionnel, et tout faisait craindre hier soir qu'elle atteindrait ce matin le maximum annoncé, dépassant de 50 centimètres celui de 1872.

Pour les articles non signés : P. GOUER.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. ÉMILE MARCK.

LUNDI 20 Mars 1876.

Avec le concours de M. ÉMILE MARCK

Avant-clôture de la saison théâtrale

NOS BONS VILLAGEOIS

Pièce en 5 actes, à grand spectacle, de M. Victorien Sardou.

Au 1^{er} acte : Les lavandières de Bouzy-le-Tétu. — Au 2^e acte : Fête patronale de Bouzy-le-Tétu.

M. ÉMILE MARCK remplira le rôle du colonel de Villepreux, maire de Bouzy-le-Tétu.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

MERCREDI 22 mars 1876.

Au Théâtre.

GRAND CONCERT AU PROFIT DES PAUVRES

Donné par la

Société des Sapeurs-Pompiers

Et pour les Adieux de M. ÉMILE MARCK,

Directeur des Théâtres d'Angers et de Saumur.

AVEC LE CONCOURS DE :

M^{lle} X... de Paris, chanteuse.

M. E. MARCK... de l'Odéon

M. DIEPDALLE... baryton.
M. GOUBAULT... violoniste, élève d'Alard.
M. MARTEL... violoncelliste.
M. DUGRIP... alto.
Et des Artistes et Amateurs de la ville.

Une quête sera faite pendant la soirée au profit des pauvres.

Dans un de nos prochains numéros, nous donnerons le programme de ce concert de charité.

La location sera ouverte vendredi 17, à midi, chez M^{me} Thuau, rue de la Comédie. Les stalles d'orchestre, loges de balcon, avant-scènes de premières sont fixées à 4 fr.; les autres places ne subiront aucun changement.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (février 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 6. — Statue de Louis XIII, par Rude. — La Maison d'un amateur des sciences. — La Bienfaisance à Rome sous les empereurs. — Bien vivre. — Le Calvaire de l'Église Saint-Paul, à Anvers. — L'imagination. — Service de table de M^{re} le Dauphin, depuis François II, sous Henri II. — Fraternité et liberté. — Ce que faisait Rabelais à Rome. — Une Station thermale dans l'antiquité.

N° 7. — Le Retour à la ferme. — Prix récents de quelques animaux rares. — Utilité d'une statistique communale. — Le Lour, trompette scandinave. — Le Tombeau de Soliman et de Roxelane. — Les Francine, fontainiers. — La Famille antique. — Pensées d'Ingres sur l'art. — Les Matassins. —

Opinion de Louis XIV et de l'abbé de Choisy sur le préjugé du vendredi. — Les Coquillages comestibles.

N° 8. — Question de préséance. — La Soupe du jeudi, anecdote. — L'Archéologie et l'instituteur. — Acarbi. — A quel siècle appartient l'année 1800. — Bibliothèques de Paris. — Hauteur, longueur et vitesse des vagues de la mer. — Peigne de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire.

N° 9. — Une Fontaine. — David Garrick; Anecdotes sur sa vie. — Lépreux. — L'Écume de mer. — Les Ruines d'Éphèse. — Les Confréries de charité, en Normandie. — Le Puits de Jacob, en Palestine. — Hommes de lettres. — Redondillas. — Le Progrès. — L'Hôpital de Beaune.

Gravures.

N° 6. — Statue de Louis XIII, par Rude. — Le Calvaire de l'Église Saint-Paul, à Anvers. — Coupe d'argent antique représentant une station thermale.

N° 7. — Le Retour à la ferme, souvenir d'Alsace, composition et dessin de Théophile Schuler. — Le Lour, trompette scandinave (Musée de Copenhague). — Tombeau de Soliman et de Roxelane, à Constantinople. — Coquillages comestibles: Peigne operculaire, Peigne Saint-Jacques, Pholade dactyle, Mactre ordinaire.

N° 8. — Causerie au bord de l'eau, à Venise, au dix-septième siècle, d'après une estampe de Baur. — Joseph Acerbi, d'après un portrait conservé à la Manufacture de Sèvres. — Peigne de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire (collection de M. A. Jubinal).

N° 9. — La Fontaine, tableau de Jules Breton (appartenant à MM. Goupil et C^{ie}). — Ruines d'Éphèse (Asie Mineure): Façade du grand gymnase; Partie centrale des ruines du temple de Diane. — Hôpital de Beaune.

Un nouvel ouvrage d'Alphonse Karr ayant pour titre: ... Plus c'est la même chose, vient de paraître chez les éditeurs Michel Lévy. C'est la contre-partie

de Plus ça change, publié avec tant de succès à quelques semaines. On retrouve dans ce livre est-il besoin de le dire? toute la verve du style et célèbre auteur des Guêpes et de tant d'autres livres remarquables.

LES FRÈRES MAHON

médecins spécialistes obtiennent mille guérisons par an, terminant les maladies de la peau et du cuir chevelu, les dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers, le dimanche de chaque mois, et il est le même jour les malades particuliers à Angers, à Angers, de midi à trois heures, à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Théâtre. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 50.

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers:
6 heures 20 minutes du matin.
11 — 30 — — — —
1 — 45 — — — —
7 — 40 — — — — du soir.

Départs de Poitiers pour Saumur:
5 heures 35 minutes du matin.
10 — 45 — — — —
12 — 30 — — — —
6 — 20 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 15 MARS 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % J. décembre	66 85	05		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	725			Canal de Suez, j. nov. 70.	732 50	2 50	
4 1/2 % J. septembre	95	50		Crédit Mobilier	191 25			Crédit Mobilier esp., j. juillet.	635		
5 % J. novembre	104 25	19		Crédit foncier d'Autriche	506 25		2 50	Société autrichienne, j. janv.	612 50	2 50	
Obligations du Trésor, 1. payé.	470			Charentes, 400 fr. p. j. août.	325			OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	333			Est, jouissance nov.	580		3 75	Orléans	313 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	482			Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	975		1 25	Paris-Lyon-Méditerranée	310		
— 1865, 4 %	501 50		1 50	Midi, jouissance juillet	720		1 25	Est	310		
— 1869, 3 %	365			Nord, jouissance juillet	1205		7 50	Nord	314 75		
— 1871, 3 %	348			Orléans, jouissance octobre	1013 50		2 50	Ouest	308 75		
— 1875, 4 %	473 50			Ouest, jouissance juillet, 65.	640			Midi	310		
Banque de France, j. juillet.	3680			Vendée, 250 fr. p. j. août.	28			Deux-Charentes	293		
Comptoir d'escompte, j. août.	615			Compagnie parisienne du Gaz.	1107 50			Vendée	250		
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	477 50			Société Immobilière, j. janv.	28			Canal de Suez	534		
Crédit foncier colonial, 250 fr.	370			C. gén. Transatlantique, j. juill.	330		1 25				
Crédit foncier, act. 500f. 250 p.	860										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 20 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

5 heures 8 minutes du matin, express-omnibus.
6 — 45 — — — —
9 — 1 — — — — (s'arrête à Angers)
1 — 33 — — — — omnibus.
4 — 12 — — — — soir.
7 — 17 — — — — express-omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.

3 heures 35 minutes du matin, omnibus-omnibus.
8 — 30 — — — — omnibus.
9 — 41 — — — — express-omnibus.
4 — 44 — — — — soir.
10 — 28 — — — — express-omnibus.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 11 h.

A CÉDER

Pour cause de santé, UN FONDS DE MARÉCHALERIE A Varennes-sous-Montsoreau, Bien achalandé et bonne clientèle. S'adresser à M. GUILTON, qui l'exploite. (98)

A LOUER

UNE MAISON Située rue du Petit-Maure, Composée de salon, salle à manger, quatre chambres, cuisine, cave et grenier. S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A VENDRE

UNE CALECHE PRESQUE NEUVE Rue Bodin, 7.

A VENDRE

PLANT ENRACINÉ de VIGNE ROUGE Saint-Nicolas. S'adresser à M. RATIER-LIGER, propriétaire à Bourgueil. (96)

VIN DE LA CLAPE

(Un des meilleurs crus du Narbonnais). Vin de table, de l'année: 75 francs la pièce, de 225 litres environ, fut compris. — Vin vieux: 95 fr. — Le tout contre remboursement et franco de tous frais jusqu'à la gare du destinataire. S'adresser à M. DUCHATEAU, propriétaire à Narbonne (Aude). Vins fins et étrangers (on demande des représentants).

AVIS

M. DAVID, menuisier, informe la clientèle de M. BESSON qu'il vient d'acquiescer son fonds de menuiserie et qu'il maintient son établissement même maison, rue du Portail-Louis. (89)

A LA VILLE DE PARIS

Place Saint-Pierre SAUMUR. AGRANDISSEMENT Vaste galerie, spécialement destinée à la vente de la confection pour hommes, jeunes gens et enfants. Prochainement l'ouverture.

DEUX NOUVEAUX RAYONS

Chapeaux feutre, chapeaux de paille, casquettes, plus de 3,000 à choisir.

Parapluies en tous genres, 50 pour cent meilleur marché que dans les spécialités. (88)

HOTEL D'ANJOU

A SAUMUR. On demande un garçon d'écurie connaissant les chevaux. On désire avoir de bons renseignements. (110)

RIELLANT

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

FILS FER DOUX GALVANISÉS

pour vignes, qualité supérieure, prix très-moderés. — Chez VASSEUR fils, fabricant de clous à Saumur. (76)

ANCIENNE PHARMACIE PASQUIER

20, rue du Marché-Noir, SAUMUR. A. CLOSIER Pharmacien-chimiste, successeur.

Comme par le passé, on trouvera à la pharmacie un grand assortiment de bandages herniaires, de ceintures abdominales, de bas élastiques pour varices.

Ces articles étant une spécialité de la maison, sont de première qualité et à des prix très-moderés. Appareils spéciaux, confectionnés sur mesure.

MALADIES CHRONIQUES

Vices du sang, Cancres de toute nature, Epilepsie, Ulcères, Goutte, Asthmes, Catarrhes, Rhumatismes, Toux, Maladies de la peau, de la poitrine, de l'estomac, du cœur, du foie et des voies urinaires. On ne paie qu'après la guérison. Telle est la garantie donnée par le D^r ROBBE, médecin homéopathe, 80, rue d'Amsterdam, à Paris. Consultation de 5 à 5 h. — Par correspondance affranchie. (621)

MEDICAMENTS DE LA SAISON

VICHY Source Lardy, alcaline, gazeuse et ferrugineuse, la plus abondante en principes minéralisateurs; la seule qui, sur le plateau de Vichy, soit réellement reconstituante, est celle qui offre aux malades les chances les plus nombreuses et les plus favorables de guérison. Transportée, la source Lardy est celle qui conserve le mieux tous les éléments constitutifs des Eaux de Vichy. Expédition par caisses de 24, 32 et 54 bouteilles, en s'adressant à M. le Régisseur de l'Établissement Lardy, à Vichy. — Établissement de bains et d'hydrothérapie, ouvert chaque année, à partir du 15 mai.

HERNIÉS Chutes et déviations de matrice. — Guérison radicale en 8 jours, sans bandages, par le procédé de M. le Docteur R. de Carre, pharmacien à Bergerac. Dépôt de la POMMADE SOUVERAINE DE CARRE, pharmacien à Bergerac, chez Bisson, pharmacien.

MALADIES DE LA PEAU Eczéma, Psoriasis, Démangeaisons, Dartres, guéris sûrement par la Pommade Souveraine de Carre, ph. Bergerac et Tours. 2 fr. 50 le pot.

SANS INJECTIONS Jamais de mercure. Les Foris Lardieu purifient le sang et guérissent, en secret, les écoulements récents et anciens, maladies de vessie, parties molles, etc. Prix: 6 fr. franco. Lardieu, pharmacien-chimiste à Toulouse.

Entreprise de voitures publiques de M. THOMAS

Service d'été, à partir du 1^{er} mars 1876. Départs de Fontevrault pour Saumur: 1^{er}, 7 heures du matin. 2^e, 10 — — — — 3^e, 2 heures du soir. Bureau, à Fontevrault, hôtel de Croix-Blanché.

Départs de Saumur pour Fontevrault:

1^{er}, 3 heures 45 minutes du matin. 2^e, 10 heures 1/2 du matin. 3^e, 5 heures 1/2 du soir. Bureau, rue du Portail-Louis, M. Godenèche, aubergiste. Bureau, quai de Limoges, M. Marliac, aubergiste.

LES MODES PARISIENNES

Bureaux: 22, rue de Verneuil, Paris. Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris, permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autres journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irréprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIERE ÉDITION COMPRENANT: 1^o Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravures; 2^o Chaque mois, une double planche de patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soi-même les toilettes représentées par les gravures. UN AN: 14 FR. — SIX MOIS: 7 FR. — TROIS MOIS: 3 FR. 50. DEUXIEME ÉDITION COMPRENANT: 1^o Chaque semaine, le Numéro de huit pages, comme la première édition; 2^o Chaque mois, la double planche de patrons; 3^o Chaque semaine, une magnifique gravure sur acier, coloriée et imprimée sur papier de luxe. UN AN: 25 FR. — SIX MOIS: 13 FR. 50. — TROIS MOIS: 7 FR.

Un numéro spécimen est envoyé gratis à toute personne qui en fait la demande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un mandat-poste et adressées à M. le Directeur des MODES PARISIENNES, 22, rue de Verneuil, à Paris.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle. PARIS. — Ch. FAX, Inventeur et Propriétaire, 5, rue de la Paix. SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS. Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODET.